



## Rapport des juges en chef

<b>Nom de l'hippodrome</b>	The Raceway Western Fair District			
<b>Date</b>	1 <sup>er</sup> novembre 2021	<b>Heure de départ</b>	17 h 50	
<b>Conditions météorologiques</b>	Couvert (Temp. :5 °C)	<b>Vent :</b>	Ouest 19km/h	
<b>État de la piste</b>	Rapide (Variante 0 s)			
<b>Nombre de courses</b>	11	<b>Courses de qualification</b>	0	<b>Nombre total d'inscriptions</b> 105
<b>Paris mutuels</b>	\$354,357			
Contact vétérinaire	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant

<b>Juge en chef</b> John Dorion	<b>Juge associé</b> Craig Walker	<b>Juge associé</b> Kelly Counsell
------------------------------------	-------------------------------------	---------------------------------------

### Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

### Bureau :

Hippodrome *Mohawk Racetrack* – Bob McClure enfreint la règle des courses de chevaux de la CAJO 22.23.03(b), (faire une action de poignet au-delà de ce qui est acceptable) dans la Course 10, le 14 octobre 2021. M. McClure s'est vu imposer une sanction pécuniaire de \$300 et une suspension de conduite de 5 jours consécutifs, à être purgée les 21, 22, 23, 24 et 25 novembre 2021, inclusivement. Il s'agit de sa deuxième infraction en un an.

### Courses :

#### Course 1 – Enquête

Avant le départ, le #5, "Poplar Luke", (G. Rooney), arrivé en 7<sup>e</sup> position, fait un brusque écart et provoque une obstruction au #4, "Fiesty Like Fire", (A. Haughan), arrivé en 6<sup>e</sup> position. On a opéré un remboursement de \$13,902 pour le #4.

Aucun placement n'est requis comme le #4 termine la course avant le #5.

Lien pour la vidéo d'enquête – <https://youtu.be/rfjRZwSgM8E>.

Aucune infraction attribuée à G. Rooney comme c'est bien sa pouliche de 3 de trois ans qui a fait un brusque écart.

Course 2 – Rien à signaler.

Course 3 – Rien à signaler.

Course 4 – Rien à signaler.

Course 5 – Rien à signaler.

Course 6 – Rien à signaler.

Course 7 – Enquête des juges et objection déposée par le conducteur du #5 contre celui du #7 pour l'avant de la course. Avant le départ, le #7, "LA Magic", (C. Kelly), arrivé en 3<sup>e</sup> position et placé en 7<sup>e</sup> position, saute et provoque des obstructions au #5, "Sweet Ambitions", (M. St. Louis), arrivé en 6<sup>e</sup> position et placé en 5<sup>e</sup> position, au #4, "Mackjustice", (S. Coulter), arrivé en 7<sup>e</sup> position et placé en 6<sup>e</sup> position, et au #3, "Eternal Jewel", (D. Rankin), arrivé en 5<sup>e</sup> position et placé en 4<sup>e</sup> position. Les #3, #4 et #5 ont été signalés dans la statistique pour bris d'allure survenus par cause d'obstructions avant le départ. Les #3, #4 et #5 ont été remboursés. On a opéré un remboursement total de \$20,013.

Lien pour la vidéo d'enquête – <https://youtu.be/IRIZVng3epc>.

La vidéo a été envoyée pour examen à Kelly. Nous en ferons le suivi.

Course 8 – Rien à signaler.

Course 9 – Enquête

Avant le poteau de ¼ de mille, le #5, "Iam What I Am", (C. Kelly), arrivé en 3<sup>e</sup> position, fait un bris d'allure sans pourtant enfreindre aucune des règles sur les bris d'allure.

Lien pour la vidéo d'enquête – <https://youtu.be/V-49jyCQTaE>

Course 10 – Rien à signaler.

Course 11 – Rien à signaler.

**Réclamations : Aucune**